

**Aux coordinations de l'Accueil
temps libre**

Bruxelles, le 20 octobre 2020

Nos réf. : BeL/MEB/SéA/BéA/20.10.2020-5807

Dossier géré par : Bénédicte ANDRÉ – benedicte.andre@gov.cfwb.be (02/801.72.70)

**Objet: L'organisation des accueils du 9 et 10 novembre 2020 suite à la
prolongation des congés scolaires.**

Chère Coordinatrice,
Cher Coordinateur,

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a pris la décision de prolonger les vacances d'automne jusqu'au 10 novembre inclus. Cette décision est motivée par une volonté de casser les chaînes de transmission du virus Covid-19 au sein des équipes pédagogiques pour que les enfants puissent à nouveau avoir cours dans de bonnes conditions dès la rentrée.

Dans ce contexte, il est apparu essentiel de maintenir un accueil au bénéfice des familles qui ont besoin d'une solution de garde pour leurs enfants les lundi 9 et mardi 10 novembre. Afin que vous puissiez organiser cet accueil, j'ai adressé un courrier aux bourgmestres que vous trouverez en annexe.

Je suis consciente de l'impact que la prolongation des vacances engendre sur votre charge de travail. Je sais aussi que vous êtes présents, aux côtés des enfants, des familles et des acteurs de l'accueil temps libre de votre commune, depuis le début de la crise. Je sais enfin que vous êtes grandement en attente du démarrage des travaux de réforme de l'ATL qui, malheureusement, ont dû être reportés en raison de la crise sanitaire. Je tiens, par la présente, à vous adresser toute ma reconnaissance pour l'énergie, la motivation et le professionnalisme avec lesquels vous accompagnez votre secteur, en perpétuelle adaptation face aux imprévus depuis mars. Je profite de ce message pour vous confirmer ma détermination que cette réforme à laquelle je tiens et que j'initierai dans les prochains mois, contribue concrètement à l'amélioration du statut des accueillants et accueillantes extrascolaires et à une reconnaissance de l'accueil extrascolaire dans les écoles comme étant un véritable temps éducatif.

Concrètement, les directions d'école ont été informées par circulaire que vous étiez les personnes de référence pour l'organisation des solutions d'accueil pour les 9 et 10 novembre. Les parents ont été encouragés à trouver des solutions alternatives. Une d'elles peut être de faire appel au chômage pour cas de force majeure (ancien congé parental corona). Ceux qui, toutefois, ont besoin d'une solution d'accueil sont ou seront invités à s'adresser à vous. À nouveau, je suis consciente de la charge que ceci peut représenter pour certaines ou certains d'entre vous.

Compte tenu des contextes et ressources variés des différentes communes, je vous invite à organiser une concertation locale avec les acteurs de l'accueil (extrascolaire, école de devoirs, culture, sport, etc.) et les directions qui le souhaitent afin de trouver ensemble la solution d'accueil la plus adéquate. A cet égard, je ne manquerai pas de relayer votre interpellation vers ma collègue Caroline Désir, ministre de l'Éducation, afin d'appeler, comme pendant le confinement, à la mobilisation des enseignants volontaires pour contribuer à cette solution.

Les modalités de subventionnement de ces deux journées pour les opérateurs ATL et EDD leur seront communiquées par les services compétents de l'ONE.

Je vous remercie de votre investissement sans faille depuis le début de cette crise.

Je vous prie de croire, Chère Coordinatrice, Cher Coordinateur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

La Ministre,



Bénédicte LINARD